

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion du jeudi 18 novembre 2021

Présidence : **M. Bernard Plombat**

Présents : **MM. Claude Fraysse – Anthony Barbotti – Khalid Fekraoui**

Absents : **MM Fabien Azais - Teddy Caron – Fabrice Etienne – Bernard Gaze – Marc Goupil – Maxence Laurent**

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

Futsal

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Lors de la réunion la commission a échangé sur le déroulement du championnat. La première phase se déroulera en match aller simple, composée d'une poule de 10 équipes, soit 9 journées entre décembre 2021 et février 2022.

Date du championnat :

Journée 1 : 6 décembre 2021

Journée 2 : 13 décembre 2021

Journée 3 : 3 janvier 2022

Journée 4 : 10 janvier 2022

Journée 5 : 17 janvier 2022

Journée 6 : 24 janvier 2022

Journée 7 : 31 janvier 2022

Journée 8 : 7 février 2022

Journée 9 : 14 février 2022

Il y aura 4 équipes par soirée, entre 20h et 22h sur 2 lieux.

Les clubs engagés auront à disposition au moins une salle avec un créneau de disponible sur Montpellier.

ENGAGEMENT FUTSAL

Voici la liste des clubs engagés en séniors futsal ;

AS ST MARTIN MTP 2
MTP MEDITERRANNE FUTSAL 2
MTP MEDITERRANNE FUTSAL 3
AS LODEVE CAYLAR 1
US VILLENEUVE MAGU 1
FC SETE 34 1
SETE OLYMPIQUE FC 1
LODEVOIS LARZAC 2
MTP MOSSON MASSANE 1
ST JEAN VEDAS 1

Au total 9 équipes participent à ce championnat.

La commission refuse l'inscription de la 3^{ème} équipe du **MTP MEDITERRANNE FUTSAL** en raison de la disponibilité des gymnases et au vu du nombre d'engagements par club. Pour la phase 2, si de nouvelles équipes futsal sont engagées, la commission prendra en compte cette 3^{ème} équipe.

REGLEMENT ET OBLIGATION

Vous trouverez sur le lien le Règlement des Compétitions Officielles du District de l'Hérault ;
<https://herault.fff.fr/wp-content/uploads/sites/77/bsk-pdf-manager/3a33d15e9eea5cac93b42d855210c67f.pdf>

Nous vous rappelons qu'en tant que club, vous avez l'obligation d'être en règle au niveau des licences de vos joueurs qui seront inscrits sur la feuille de match.

Vous devez pour cela faire une demande de licence FUTSAL, celle-ci est gratuite si les joueurs ont déjà une licence loisir dans le même club.

Les feuilles de match sont à envoyer par courrier postal 48h au plus tard après le match au District. Elles seront également vérifiées chaque semaine.

Nous vous rappelons aussi que le « Pass sanitaire » est obligatoire à l'entrée des lieux couverts. Le club recevant aura l'obligation avec l'arbitre de vérifier si les joueurs inscrits sur la feuille de match sont en règle.

Beach soccer

REUNION D'INFORMATION

Nous vous informons qu'une réunion en Visioconférence aura lieu le **lundi 29 novembre 2021 à 19h**.

Lors de cette réunion nous vous informerons de la mise en place de cette saison 2021/2022 et échangerons avec vous sur vos idées, vos questions sur ce championnat.

Vous recevrez un mail avec le lien de la Visioconférence.

Prochaine réunion le jeudi 25 novembre à 19h en Visioconférence.

Le Président,
Bernard Plombat

Le Secrétaire,
Khalid Fekraoui